



Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane -APSS
04 BP 590 Ouagadougou 04 - Burkina Faso Tel : (226) 70 17 34 04 Email: kouna2000@yahoo.fr

Éléments de bilan du soutien public à l'élevage au Niger depuis Maputo

Au trois quart désertique, et de plus en plus régulièrement confronté à la sécheresse, le Niger vit pourtant presque exclusivement de l'agriculture et de l'élevage (80% de ruraux, ce qui est un record en Afrique de l'Ouest). L'élevage et en particulier le bétail constitue un des rares atouts économiques du pays. Or les conditions de production du bétail tendent à se dégrader d'année en année alors même que la demande sous régionale explose littéralement. Dans ce contexte, la filière de l'élevage semble aujourd'hui à un tournant de son histoire.

10 ans après la déclaration de Maputo, le Niger figure parmi les quelques pays d'Afrique qui consacrent un peu plus de 10% de leur budget au secteur agricole, selon les données officielles. Si les éleveurs du Niger saluent ces efforts du gouvernement, ils s'interrogent aussi sur les montants qui ont été consacrés au sous secteur de l'élevage et sur les résultats auxquels ils ont conduits.

Cette note cherche à établir un premier bilan des efforts publics dédiés à l'élevage au Niger. Elle s'appuie sur la bibliographie existante et sur des entretiens réalisés fin 2013 avec des acteurs nigériens, en particulier des éleveurs membres d'Apess mais aussi d'autres acteurs du développement rural.

I. Repères sur l'élevage au Niger

A. Importance de l'élevage dans l'économie

L'importance économique de la filière bétail. Avec plus de 30 millions de têtes de bétail, soit le quart du cheptel de bovins et les deux tiers du cheptel de petits ruminants de la Cedeao, la filière bétail domine le secteur de l'élevage au Niger. La compétitivité de la filière bétail viande nigérienne est croissante depuis 1994. Le pays est ainsi exportateur net de bétail viande vers les pays côtiers (Nigéria principalement) alors même que le contexte est des plus hostiles sur les plan climatique (crises pastorales à répétition depuis 10 ans) mais aussi social et institutionnel (entraves à la mobilité du bétail). Il s'agit du troisième produit d'exportation du Niger après l'uranium et l'or en 2011. Le Niger est également le premier exportateur d'oignon et de niébé de la Cedeao.

Des données sous estimées. De l'avis de plusieurs experts, les flux réels de bétails entre les pays sahéliens et les pays côtiers sont largement sous estimés par les statistiques officielles. Selon les résultats des travaux concernant le bétail du projet ATP en Afrique de l'Ouest, « les statistiques officielles ne représentent probablement en moyenne qu'environ un tiers des transactions réelles en valeur » (Josserand 2013). Il s'agit d'ailleurs d'un problème

important qu'il faut garder à l'esprit : les données concernant l'élevage en général, et au-delà du Niger, sont très approximatives, même si de nombreux efforts sont réalisés pour améliorer les systèmes de statistiques. Ainsi, le recensement du cheptel réalisé au Niger en 2007/2008 (RGAC) a montré qu'on sous estimait de moitié la réalité des effectifs.

Une activité clé pour la sécurité alimentaire des ménages. L'importance de cette filière au Niger, pays exposé à une crise alimentaire presque tous les deux ans sur la dernière décennie, se mesure aussi à l'importance de la possession de bétail comme assurance contre les chocs. La grande majorité des ruraux, qu'ils soient pauvres ou moins pauvres, éleveurs bien sûr mais aussi agriculteurs, y ont recours ou tentent d'y avoir recours. Car il s'agit non seulement d'une activité rentable, qui rapporte des revenus et des sous produits utiles à la famille (en particulier du lait), mais aussi d'une assurance-épargne sur pied en cas d'imprévu ou de crise (vente de quelques têtes de bétail). Elle fournit enfin de multiples services (traction animale, fumure) et peut même constituer, dans les cas extrêmes, une banque alimentaire.

Un mode de production en grande partie liée à la géographie. De manière schématique, plus l'on monte vers le Nord, plus la mobilité domine pour des raisons de disponibilité du fourrage et de sécurité alimentaire du bétail. Plus l'on descend vers le Sud et plus les modes de productions sont sédentaires. Mais il n'y a pas de rupture nette entre les éleveurs sédentaires et les éleveurs mobiles. Il existe plutôt un continuum entre des modes de production purement nomades (plutôt au Nord) et des modes de production hors sols (il existe quelques rares fermes dites « modernes » laitières ou mixtes, intégrant agriculture et élevage) en périphérie des villes). Les éleveurs mobiles (nomades et transhumants) représenteraient au Niger un tiers des éleveurs mais concentreraient 70% des effectifs de bétail (IIED 2010).

Un monde de l'élevage qui connaît des transformations nombreuses et rapides au Sahel.

Pour des raisons climatiques, les éleveurs ont tendance à descendre vers le Sud et à se concentrer dans la zone agropastorale. Parallèlement, le mode de production **semi sédentaire, agropastoral**, connaît une avancée notable. La propriété du bétail change progressivement de main et n'est plus l'apanage exclusif des pasteurs traditionnels. De plus en plus d'agriculteurs tendent à investir dans l'élevage (certains parlent même de « **pastoralisation** »), qui fournit des services agricoles importants (fumure et attelage en particulier) et constitue une activité rentable. Enfin, de « **nouveaux acteurs** », des grands propriétaires disposant de milliers de têtes de bétail, sont arrivés dans le secteur, pour beaucoup après les grandes sécheresses. Il s'agit en partie de grands commerçants qui ont profité de la dégradation continue des termes de l'échange bétail/céréales et de l'appauvrissement des pasteurs, fréquemment devenus bergers.

Zones	Part du territoire	Types de bétail élevé
saharienne	68%	camelins, caprins
sahélo-saharienne	11%	bovins, ovins, caprins et camelins
sahélo-soudanienne	21%	tous animaux
soudanienne	1%	tous animaux (sauf camelins)

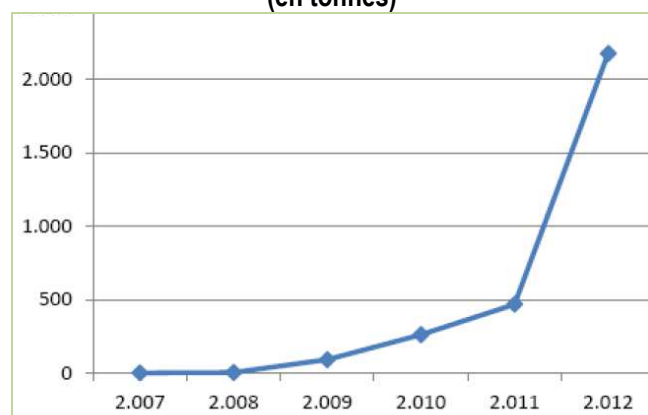
Tiré de FAO, 2010

Quelques signaux inquiétants. La consommation de viande et de lait local par personne chute au Niger. La première aurait été divisée par quatre depuis les années 1970, la seconde par deux (ce point est à mettre en rapport avec la très forte croissance démographique). Autre enjeu important, elle subit aussi fortement la concurrence des importations de produits laitiers (qui ont également presque doublé depuis 2000). Le faible taux de protection douanière des produits animaux dans l'espace Uemoa (5% sur la poudre de lait) et l'insuffisance des infrastructures de collecte et de transformation expliquent en partie ce phénomène. Signalons aussi l'irrégularité de la production selon les saisons, liée à la disponibilité elle-même irrégulière du fourrage (problème en saison sèche) et la faible maîtrise de l'hygiène pour la transformation du lait

L'énigme du boom des importations de volailles. La filière volaille constitue depuis très récemment un nouveau défi pour l'élevage local. Avant 2008 en effet les importations de volailles étaient négligeables, mais un véritable boom des importations se produit depuis 2009. Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), elles sont ainsi passées de 92 tonnes à 2.171

tonnes en 2012, soit une valeur de 256 millions ». Ce phénomène, qui reste pour le moment inexpliqué, constitue un enjeu préoccupant, étant donné la concurrence que la viande blanche peut exercer sur la viande rouge sahélienne (voir Reça Niger).

Importations de viande de volaille 2007-2012
(en tonnes)



Source : Reça Niger.

Importance du cheptel du Niger 2010-2011

Cheptel de caprins	13 millions de têtes
Cheptel d'ovins	10 millions de têtes
Cheptel de bovins	9,5 millions de têtes

FAO 2010, IIED 2010, SDDE 2012, Alt. Cit. 2012, Blein 2012, INS 2011

Elevage au Niger : quelques chiffres clés 2010-2011

Part de la population active qui pratique l'élevage	87%
Part des revenus issus de l'élevage chez les ruraux	15%
Part des revenus issus de l'élevage en zone pastorale	43%
Part des éleveurs sédentaires dans le total des éleveurs	66%
Part des éleveurs nomades dans le total des éleveurs	18%
Part des éleveurs transhumants dans le total des éleveurs	16%
Part du cheptel national appartenant à des pasteurs	70%
Part du cheptel bovin hébergé dans la zone agropastorale	60%
Part de l'agriculture dans le PIB	43%
Part de l'élevage dans le PIB	13%
Part de l'élevage dans le PIB	11%
Part de l'élevage dans la valeur ajoutée agricole entre 2000 et 2011	27%
Part de l'élevage dans le PIB agricole	43%
Part de l'élevage dans les revenus des collectivités territoriales	25%
Part des produits agricoles dans les exportations	26,5%
Part des produits animaux dans les exportations agricoles	22% (1 ^{er} rang)

FAO 2010, IIED 2010, SDDE 2012, Alt. Cit. 2012, Blein 2012, INS 2011

B. Le cadre général d'intervention publique dans l'élevage au Niger

Moments importants dans l'histoire du secteur élevage au Niger

- Avant l'indépendance : accent sur la santé animale (lutte contre les épizooties)
- 1960-1970 : efforts pour accroître la transformation et l'industrialisation. Délimitation de la zone pastorale (1961), vaccination gratuite du bétail (1962), code de l'élevage (1970)
- 1973-1974 et 1984 : grandes sécheresses
- Années 1990 : libéralisation économique et politique, débat sur le code pastoral
- 1992, 1995, 2007, 2010 : rébellions et crises politiques
- 1995 : vaccination payante via mandataires sanitaires et services vétérinaires
- 2002, 2005, 2008, 2010, 2012 : crises alimentaires et pastorales
- 2004 : mise en place des communes
- 2008 : retour à la vaccination gratuite
- 2009 : stratégie nationale d'hydraulique pastorale
- 2010 : nouvelle constitution, ordonnance relative à la loi sectorielle pastorale et affirmation du droit à l'alimentation
- 2011 : initiative 3N, mise en place d'un cadre de concertation élevage
- 2014 : mise en place de l'interprofession élevage

De la SDR à l'initiative 3N. En termes de politiques et stratégies pour le développement de l'agriculture et de l'élevage depuis 2003 on peut distinguer deux périodes : 2003-2010 et 2010 à aujourd'hui. La première période suit les orientations de la stratégie de développement rural (SDR) qui a constitué le document de référence pour l'ensemble des politiques publiques concernant le secteur rural. La seconde période date du renversement du gouvernement Tandja. Elle est marquée par l'élaboration du Programme national de développement agricole (PNIA) dans le cadre du CAADP, qui lui-même s'intègre depuis 2011 dans une initiative présidentielle : « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (initiative 3N). Un Haut commissariat à l'i3N a été conçu et rattaché directement à la Présidence de la République afin de mobiliser les différents ministères et de manifester l'engagement fort des autorités. Enfin, alors que la mise en œuvre de la SDR

s'appuyait sur l'échelle régionale et les services techniques, l'i3N privilégie le niveau de la commune. L'élevage ne fait pas l'objet d'une stratégie spécifique mais est affiché comme une priorité par les gouvernements successifs sur ces deux périodes.

Dans le cadre de l'Initiative 3N, la feuille de route du ministère de l'Elevage s'articule autour de 4 axes prioritaires: le renforcement des capacités d'intervention des services de l'élevage, la modernisation de l'Elevage et sécurisation des systèmes pastoraux et agropastoraux, la maîtrise des conditions sanitaires des animaux terrestres et aquatiques ainsi que la sécurité sanitaire des aliments et enfin la valorisation des productions animales notamment grâce à une meilleure implication des professionnels du secteur et à la promotion des industries de transformation.

Principales avancées concernant le secteur élevage au cours de la dernière décennie :

- Approfondissement d'un cadre juridique participatif et décentralisé pour sécuriser le pastoralisme : le code rural
- Inclusion d'un volet non alimentaire dans les programmes d'urgence : banques d'aliments bétail, déstockage stratégique des animaux notamment
- Santé animale : campagnes de vaccination payante puis à nouveau gratuite après 2008
- Structuration de la filière bétail : mise en place d'une interprofession bétail (2014)
- Mise en place d'un cadre de concertation pour le développement de l'élevage (2011)
- Aménagements hydro-pastoraux : investissements significatifs et novateurs dans la dernière décennie (ex. du programme d'appui au secteur de l'élevage, PASEL)
- Intensification : amélioration génétique (viande et lait), développement des centres de multiplication du bétail, promesse de réaliser 100 fermes modernes par an

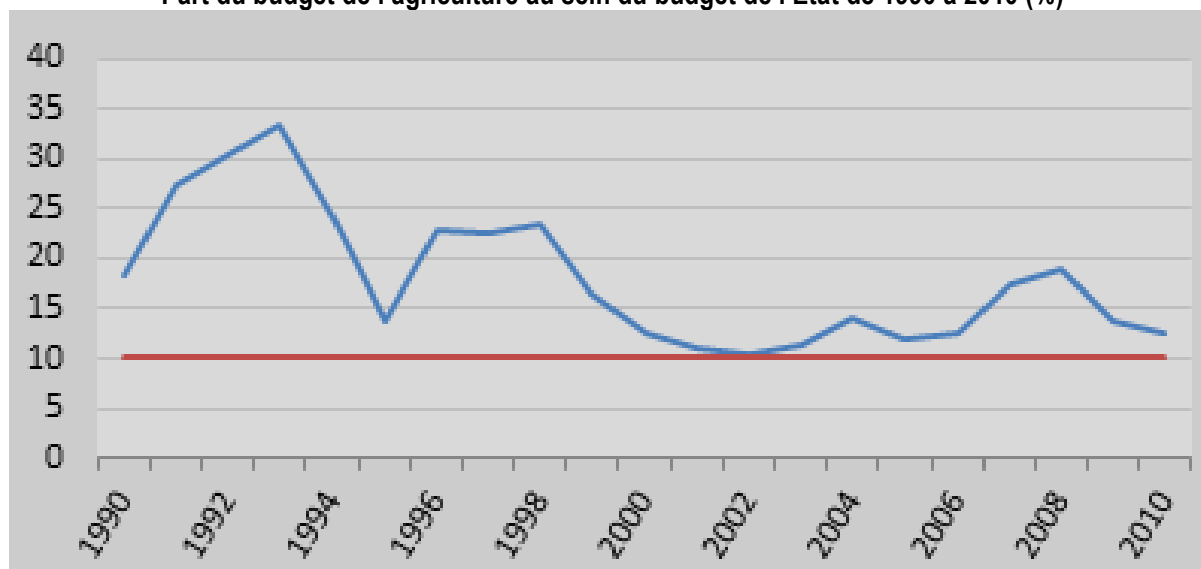
II. Le financement de l'élevage au Niger

A. L'évolution des dépenses publiques agricoles (élevage compris) au Niger

Des investissements publics relativement élevés dans l'agriculture. Le Niger fait partie des sept pays africains (et des quatre pays ouest-africains) qui ont accordé au moins 10% de leurs ressources publiques à l'agriculture en moyenne durant la dernière décennie, conformément à l'engagement pris à Maputo en 2003. Le Niger a consacré en moyenne 13% de son budget à l'agriculture entre 2004 et 2011 (Resakss, 2013).

Une tendance à la baisse de l'effort financier public sur la longue période. Il est toutefois essentiel de souligner que les dépenses publiques consacrées à l'agriculture ont eu tendance à baisser au cours des dernières décennies. Jamais le Niger n'a accordé moins de 10% de son budget à l'agriculture depuis 1990. Certaines années, ce ratio atteignait même plus de 30% (cf. tableau ci-dessous).

Part du budget de l'agriculture au sein du budget de l'Etat de 1990 à 2010 (%)



Source : Resakss (2013)

La tendance sur la longue période est clairement au déclin de la part du budget national allouée à l'agriculture, même si les montants ont augmenté en valeur absolue. Il faut noter cependant un regain d'investissement autour des années 2007-2008, avec près de 20% du budget affecté à l'agriculture, mais suivi d'un nouveau déclin. Entre 2008 et 2011, la proportion du budget allouée à l'agriculture a baissé d'environ 10%. Il est trop tôt pour dire si l'initiative 3N, lancée en 2011, marque une inversion de la tendance.

dépenses agricoles sont estimées être des dépenses d'investissement et celles-ci proviennent à 86% de ressources extérieures. On dénombrait 72 projets en juin 2011 (soit 5 projets de plus qu'en 2008), mis en œuvre par 22 partenaires techniques et financiers sur l'ensemble du secteur du développement rural (Oxfam, 2011). Selon Issala (2013), le Niger bénéficie d'une aide publique au développement (APD) de l'ordre de 350 à 400 millions de dollars par an, ce qui en fait l'un des principaux bénéficiaires en termes d'APD par habitant. Entre 2005 et 2009, les emprunts constituent à eux seuls 41% des ressources injectées dans le secteur. Ils proviennent à 90%

Une des agricultures africaines les plus dépendantes de l'aide internationale. Entre 2004 et 2011, 91% des

de la Banque mondiale, qui constitue le premier bailleur de fonds en ce qui concerne les investissements dans le secteur agricole (AEC, 2012).

Des dépenses de développement inférieures aux dépenses d'urgence. L'aide internationale est dirigée en priorité vers la gestion des crises alimentaires. Selon Moussa Tchangari, Secrétaire général de l'association Alternative Niger « une évaluation, conduite du temps de la SDR, a montré que le volume d'argent consacré à la gestion des crises dépasse de loin les investissements dans le développement. Selon nos calculs, 404 milliards de CFA ont été dépensés pour gérer les crises alimentaires de 2011 et 2012 alors que de 2007 à 2010, l'ensemble des dépenses pour tout le secteur rural s'élevait à 302 milliards. Si on ne fait que gérer les crises, on ne pourra pas sortir de ce cercle vicieux de dépendance. » (GDS, 2013).

L'espoir d'un renouveau pour l'agriculture depuis 2011 : l'initiative 3N. Priorité affichée du nouveau gouvernement, l'initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (3N), lancée en 2011, constitue un cadre ambitieux, visant à rénover l'approche du développement agricole et rural, dans une perspective plus intégrée, décentralisée et volontaire. S'il est trop tôt pour en évaluer les effets sur les dépenses de l'Etat, quelques chiffres méritent d'être soulignés.

En 2013, le Niger a mobilisé l'ensemble du budget qui avait été prévu par son PNIA et l'Etat a contribué au financement de ce plan à hauteur de 46%. Ce niveau de financement significatif au regard des programmes agricoles antérieurs pourrait attester d'un plus grand volontarisme de l'Etat. Cependant, les violences au Mali à partir de 2012 a contraint l'Etat à puiser dans les ressources destinées aux secteurs sociaux et productifs (en particulier l'agriculture) pour la sécurité du territoire.

B. L'évolution des dépenses publiques en direction de l'élevage au Niger

Avertissement. Tout comme les dépenses agricoles, les dépenses spécifiquement allouées à l'élevage posent un problème de définition et de catégorisation des dépenses. Doit-on considérer qu'un barrage sert à l'agriculture ou à l'élevage (sachant qu'il peut servir aux deux) ? De même faut-il comptabiliser les pistes, qui ont un impact significatif sur le développement de l'agriculture, comme de l'élevage ? Les points suivants sont tirés de la définition des dépenses d'élevage proposée par le Resakss. La question de l'hydraulique en particulier, agricole et pastorale, qui a suscité de nombreux efforts et innovations dans la dernière décennie au Niger, mériterait des éclaircissements.

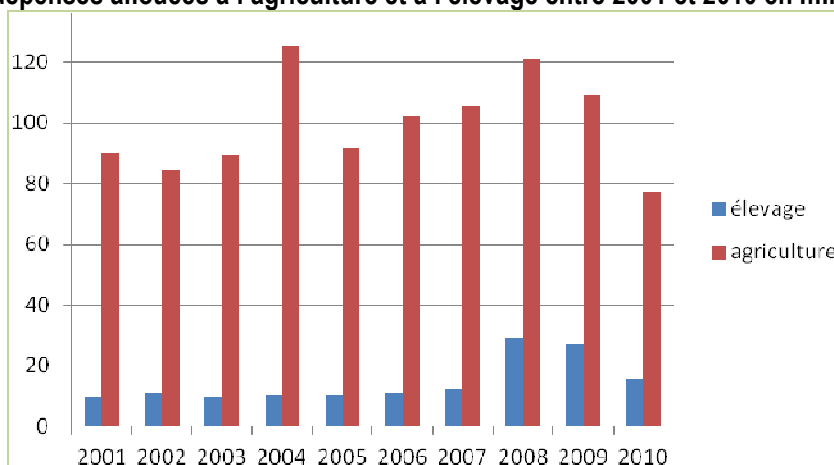
Un sous investissement dans l'élevage

- Au total, le financement public consacré au sous-secteur de l'élevage au cours de la période 2001-2010 avoisine les 15 millions de dollars (2005) en moyenne par an, soit un peu moins de 2% du budget de l'Etat sur la période et 15% des dépenses agricoles (environ 100 millions de dollars par an).
- Rappelons pourtant que le Niger a régulièrement dédié par le passé plus de 5% de son budget total à l'élevage (6,5% en 1987, 5,5% en 1997).
- Le sous investissement est clair : l'élevage contribue pour 27% à la formation de la valeur ajoutée agricole, et reçoit 15% des ressources agricoles sur la période.
- Qui plus est, le taux d'exécution des dépenses est faible. Selon AEC, « en 2005, le taux d'exécution du budget du ministère de l'élevage n'était que de 41% ; et en 2006, ce taux est même descendu à 21%. Les lois de règlements 2003-2007 montrent que sur la période, pour 100F de prévision, moins de 50F ont été effectivement injectés au MRA. »
- Les services sont en sous effectif : on estime qu'il y a au Niger 8 agents du ministère de l'Elevage pour 100 000 habitants (contre 10 dans l'agriculture)

Quelques signaux encourageants

- Restées quasi constantes entre 2001 et 2007, les dépenses liées à l'élevage ont brusquement doublé en 2008 et 2009, années de crise alimentaire, pour redescendre ensuite en 2010 (financement d'opérations spéciales). En définitive, exceptée l'année 2010, la tendance est positive sur la période, avec des dépenses pour l'élevage à la hausse.
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 million de dollars par an et restent constantes : les dépenses consacrées à l'élevage constituent donc à 93% des dépenses d'investissement. Celles-ci sont cependant très inégalement réparties entre l'administration centrale (92%) et les administrations déconcentrées dans les régions
- Cette tendance à la hausse se fait en partie au détriment de la production végétale, ce qui pourrait témoigner d'un rééquilibrage de la distribution des ressources. Entre 2008 et 2011, les arbitrages budgétaires ont davantage été en faveur de l'élevage que de la production végétale (voir tableau à la suite).
- Bien que le taux de dépenses dans l'élevage paraisse dérisoire au regard des besoins et de la contribution de l'élevage à l'économie, le Niger est aujourd'hui le pays du Sahel qui investit le plus dans ce secteur.
- Le financement de l'élevage est assuré à 57% sur ressources extérieures en 2010, ce qui en fait un sous secteur proportionnellement moins dépendant de l'aide que l'agriculture en général. Ce point peut être interprété de façon positive comme l'illustration d'un engagement plus fort de l'Etat, ou de façon négative comme le signe d'un relatif désintérêt de l'élevage pour les bailleurs de fonds.

Montant des dépenses allouées à l'agriculture et à l'élevage entre 2001 et 2010 en millions de dollars



Resakss (2013)

Part des dépenses agricoles consacrées à l'élevage (2000, 2011)

	Part dans les dépenses agricoles (%)		
	2000-2003	2004-2007	2008-2011
Production animale	11,4%	10,4%	23,3%
Production végétale	72,2%	78,1%	61,6%

Source: Resakss (2013)

Répartition en 2010 des effectifs du ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAGEL)

Ministère (Volet)	Cat A	Cat B	Cat C	Cat D	Auxi	Total	Niveau	
							central	régional
MAGEL	643	801	358	50	645	2 497	651	1 846
Agriculture	499	461	190	18	287	1 455	442	1 013
Élevage	144	340	168	32	358	1 042	209	833

Source : MAGEL

C. Autres formes de financement de l'élevage au Niger

Le financement des activités d'élevage par le secteur bancaire privé. Les activités agricoles (élevage compris) sont dramatiquement peu financées par le secteur bancaire et la microfinance. Cette situation est générale à la sous région et date en particulier du désengagement de l'Etat des secteurs productifs et des faillites rencontrées par les organismes parapublics (disparitions de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) et de la Banque de Développement de la République du Niger (BDRN)). Jusqu'aujourd'hui, le secteur privé tarde à prendre le relais, notamment parce que les activités agricoles sont considérées comme risquées et que les producteurs peinent à offrir des garanties. La quantification est très hasardeuse, mais les institutions de microfinance (129 agréées) ne couvriraient pas plus de 100 000 bénéficiaires selon certaines estimations. Le taux d'accès au crédit reste dérisoire (il serait de 5%, soit un des plus faibles de la

région) et les taux d'intérêt élevés, même s'ils sont moindre que ceux appliqués par les prêteurs informels. Le sous-secteur de l'élevage est encore plus délaissé. Les IMF se concentrent pour leur plus grande part dans le Sud du pays et les zones pastorales sont très peu couvertes.

Le financement de l'agriculture via la banque publique Bagri. En 2011, une banque publique, la Bagri, a été créée au Niger. Elle propose des crédits à l'agriculture à des taux plus faibles que la microfinance (12-13%) mais reste encore peu accessible au grand nombre, car elle ne bénéficie pas d'un large réseau décentralisé (les tentatives récentes d'ouverture de caisses montrent la difficulté de l'exercice). Certaines OP du Niger, comme Mooriben, ont entamé des négociations avec la Bagri pour faciliter l'accès au crédit de leurs membres.

III. Perceptions des acteurs interrogés

A. Appréciation des impacts des interventions publiques dans l'élevage

Appréciation générale. Les conditions de vie et de production des éleveurs se dégradent d'années en années et les interventions de l'Etat menées jusqu'aujourd'hui sont incapables de freiner le phénomène, et a fortiori d'inverser la tendance. « On est en train d'atteindre un seuil intolérable pour les éleveurs. ». Les équilibres entre agriculture élevage qui avaient été trouvés depuis des siècles sont en train d'être remis en question par le changement climatique, la démographie, l'urbanisation et l'extension des surfaces agricoles. En conséquence, l'insécurité physique est croissante. Au-delà des questions liées aux trafics et à la montée de l'islamisme radical, les conflits avec les agriculteurs, le banditisme et le vol de bétail sont légion et restent fréquemment impunis.

Malgré une politique de sécurisation du pastoralisme reconnue par les éleveurs comme unique dans le Sahel, les pressions foncières sont de plus en plus fortes. Les aires de pâturage et les couloirs de transhumance se réduisent comme une peau de chagrin, victimes d'accaparement à des fins agricoles, que ce soit par de « nouveaux acteurs » (qui ne proviennent pas du milieu des éleveurs : commerçants, hommes politiques, fonctionnaires) ou par des acteurs traditionnels, qui abusent du nouveau pouvoir que leur confère la décentralisation « les chefs de canton s'approprient des terres qui sont pourtant pour l'Etat » (des exemples sont cités dans les localités de Torodi et de Bitikodji, qui subissent également un problème de surpâturage). Le code rural est salué par les éleveurs comme une

« exception nigérienne », mais malgré ces avancées réglementaires et législatives, les producteurs ne sont toujours pas sécurisés. Ils considèrent que le code rural est resté théorique. En particulier les éleveurs mobiles, nomades ou transhumants, risquent de perdre sur « tous les tableaux » : leurs terres de départ sont menacées, ainsi que leurs terres d'accueil et les couloirs pour se rendre des premières aux secondes.

Ensuite certaines politiques menées tendent à exacerber ces phénomènes. La décentralisation favorise parfois les abus de pouvoir. La focalisation des regards sur les cultures végétales et les politiques d'irrigation encouragent parfois l'avancée des fronts agricoles sur les terres pastorales. Il existe aussi des politiques initialement dirigées vers les pasteurs, des aménagements hydro-pastoraux par exemple, qui finissent par mieux servir les agriculteurs, mieux à même de valoriser l'eau, que les éleveurs (on reconnaît néanmoins des possibilités d'irrigation laissées aux éleveurs).

En définitive, les éleveurs se sentent marginalisés par les autorités. Rarement associés aux décisions, souvent moins touchés par les services de base (santé, éducation), ils en viennent à se demander s'ils sont des « citoyens comme les autres ». Cette marginalisation se retrouve selon eux aussi bien dans les textes que dans les actes. Il leur semble que le plan d'action sur l'élevage au Niger occupe la dernière place au rang des priorités, aussi bien au niveau national qu'au niveau des communes (qui dépendent pourtant beaucoup de l'élevage pour leurs recettes budgétaires.)

Appréciation par type de dépenses selon les éleveurs

Priorités affichées	Résultats aux yeux des éleveurs interrogés
Santé animale	<ul style="list-style-type: none"> des avancées substantielles : prophylaxie, ressources humaines, une plus grande disponibilité de parcs de vaccination « la couverture vaccinale a évolué grâce à une politique de privatisation et d'instauration de mandat sanitaire » et aux efforts consentis par des organisations comme l'ONG Karkara dans l'instauration d'un système payant efficace en bonne intelligence avec le secteur privé mais la politique de la gratuité réinstaurée depuis 2008 a remis en cause ces avancées
Subvention des aliments bétail	<ul style="list-style-type: none"> des efforts ont également été consentis par l'Etat mais l'alimentation du bétail est rarement disponible, et ce au bon moment (selon Alternatives Cit., 14,76% des chefs de ménages disent avoir pu acheter des aliments bétails en 2012) mauvais ciblage des bénéficiaires malversations (parfois)
Amélioration de la productivité	<ul style="list-style-type: none"> c'est le secteur de la production laitière autour des villes qui est privilégié on met l'accent sur l'insémination artificielle qui ne concerne pas la majorité des éleveurs (même si on voit se développer des centres de multiplication du bétail)
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> les communes installent de plus en plus des marchés de bétail pour générer des ressources
Réponse aux crises	<ul style="list-style-type: none"> les Etats ont continué à mettre en œuvre « un système de gestion des crises qui est agricole et donc non adapté au secteur de l'élevage » mais la situation évolue positivement
Aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> des ressources en terres non valorisées faute d'aménagement hydro-pastoral des ressources en eau non valorisées

Éléments tirés de diagnostic du secteur d'élevage selon MEPIA/FAO/SFW (2010)

Atouts du secteur élevage au Niger	<ul style="list-style-type: none"> • climat propice à l'élevage, avantage comparatif régional • savoir faire local en matière d'élevage • existence de races locales à fortes aptitudes et adaptées • existence d'une demande importante (intérieure et extérieure) • faibles coûts de production de l'élevage pastoral • émergence d'OP d'éleveurs de plus en plus conscientes de leur rôle
Défis du secteur élevage au Niger	<ul style="list-style-type: none"> • faible productivité des troupeaux, dégradation des espaces pastoraux et appauvrissement des sols • pression démographique et compétition croissante sur les terres • amenuisement des terres pastorales au profit de l'agriculture • les 18.261 points d'eau modernes (dont 20% seulement localisés dans la zone pastorale), ne couvrent que 51,5% des besoins globaux • un grand nombre des 7381 puits traditionnels identifiés sont hors d'usage • mise en place récente et parfois hâtive des OP
Responsabilités de l'Etat nigérien	<ul style="list-style-type: none"> • approche technocratique et problèmes de ciblage • insuffisances juridiques, textes non appliqués et peu connus • absence d'un schéma d'aménagement foncier
Responsabilités des éleveurs nigériens	<ul style="list-style-type: none"> • gestion des pâturages qui privilégie l'animal sur la plante (augmentation du cheptel par rapport aux ressources fourragères) • taux d'exploitation des troupeaux insuffisant • faiblesse des OP : représentativité, unité...

B. Appréciation de la pertinence des dépenses d'élevage selon les éleveurs interrogés

La promotion de l'élevage intensif périurbain au détriment de l'élevage lié à la tradition

Pour certains éleveurs, les actes posés par les autorités dans les différents pays sont révélateurs d'une orientation politique qui ne dit pas son nom : « On dit qu'on donne la priorité à l'élevage mais on finance les députés, les ministres pour qu'ils installent des fermes modernes autour de Niamey et ailleurs ! ».

D'un côté, les interventions de l'Etat semblent témoigner d'une fascination pour le modèle des dites « fermes modernes », rebaptisées par les éleveurs de « ranchs d'Etat ». Ils désignent ainsi des exploitations d'acteurs du secteur privé (et non de l'élevage traditionnel) soutenues par les autorités pour leur productivité espérée. Il semble que ce soit le secteur de la production laitière autour des villes qui soit privilégié. « On met l'accent sur l'insémination artificielle qui ne concerne pas la majorité des éleveurs ! » De l'autre côté, la situation de l'élevage pastoral et de la transhumance devient de plus en plus difficile, compte tenu de la pression foncière exercée sur les ressources (pâturages, eaux). Cette pression est exercée par l'agriculture qui devient de plus en plus extensive (agriculture sous-pluie, ranchs modernes), mais aussi par la pression urbaine : « la ville qui mange la brousse ». Aux yeux des éleveurs, ces éléments tendent à prouver qu'au-delà des discours, les autorités ne « croient pas »

véritablement au potentiel de l'élevage traditionnel et préfèrent orienter les dépenses publiques vers des formes d'élevage plus productives mais très minoritaires.

Un manque de vision stratégique

Selon de nombreux observateurs, il n'y a pas véritablement de politique à proprement parler sur l'élevage au Niger : faut-il soutenir les producteurs liés à la tradition pour les aider à se moderniser ou faut-il miser sur d'autres systèmes d'élevage, sur des « fermes modernes » périurbaines, sur des batteries ou des ranchs tenus par les « nouveaux acteurs » ? Les autorités oscillent entre ces deux options et n'ont pas vraiment statué. Il apparaît un flou dans le secteur de l'élevage, parce qu'il n'y a pas d'orientations fortes concernant les enjeux clés. « Sait-on ce qu'on veut promouvoir en priorité : la production laitière, celle de la viande, celle des cuirs et peaux ? Par rapport à quelle orientation politique ? Quel système de production veut-on privilégier ? Pourquoi ? Quelle formation pour les éleveurs ? Quel financement, pour quel secteur de l'élevage, pour obtenir quels résultats ? Il manque un débat de fond sur toutes ces questions ». Il manque un cap et une priorisation à la politique d'élevage, ce qui est d'autant plus problématique dans un contexte de ressources limitées. Certaines actions manquent aussi de cohérence : l'accent mis sur la production laitière périurbaine ne

s'accompagne pas d'une réflexion globale sur la production fourragère.

Dépenses de gestion des crises : les éleveurs déplorent une politique de court terme

Dominée par l'approche urgentiste, la politique d'élevage du Niger pare au plus pressé, mais perd de vue les conditions du développement. Les éleveurs ont le sentiment que les politiques actuelles privilégient l'alimentation du bétail, la santé animale, à des investissements aussi essentiels que les aménagements pastoraux.

Le Niger doit également réformer ses instruments d'analyse des crises, qui est actuellement dominé par un système de gestion des crises agricoles et donc non adapté au secteur de l'élevage. La résilience des populations pastorales passent par un travail préventif sur la sécurité alimentaire du bétail, longtemps négligé au profit de la sécurité alimentaire humaine.

Les éleveurs saluent l'intégration progressive de volets « non alimentaires » (alimentation du bétail et sécurisation du cheptel) dans les programmes d'urgence, notamment suite à leur plaidoyer. Mais des progrès peuvent encore être accomplis. Le prix de l'aliment bétail (parfois très cher) voire celui de l'eau (parfois payante) est rarement pris en compte dans le suivi de la situation alimentaire.

Dépenses de santé animale : les éleveurs regrettent le retour à la gratuité des vaccins

Les éleveurs interrogés reconnaissent des avancées réelles en matière de santé animale au Niger. Ils citent en particulier les politiques de privatisation menées dans les années 1990-2000 qui aurait permis, tout en instaurant une participation financière obligatoire de la part de l'éleveur, de découpler le taux de couverture vaccinale du bétail. Le travail de l'ONG Karakara en matière de formation des auxiliaires (liés aux OP d'éleveurs) et de sensibilisation à la vaccination est cité en exemple. De manière inattendue, ils regrettent le retour à la gratuité des soins depuis 2008, qui, à leurs yeux, a réintroduit un certain nombre de dérives et d'effets pervers. Paradoxalement cette politique serait la cause d'une réduction du taux d'animaux vaccinés aujourd'hui, les malversations ayant entraîné des soupçons sur la qualité des vaccins distribués. Pour autant, les éleveurs reconnaissent également des imperfections à la politique de privatisation de la santé animale. Les vétérinaires privés ont tendance à s'installer dans les zones de concentration du bétail et à délaisser des zones entières. Ils disposent également d'un monopole sur le stockage et la vente des médicaments et prestations.

C. Hypothèses sur les obstacles au soutien à l'élevage

Comment se décide le budget d'élevage au Niger ? Cette question dépasse le strict cadre de l'élevage, et même de l'agriculture. On connaît le cheminement formel par lequel passe la décision : planification budgétaire par l'exécutif, discussion et vote au parlement, exécution etc. Mais sait-on véritablement comment se prennent les décisions et comment s'exercent les influences ? Les éleveurs ont émis plusieurs hypothèses, qui rejoignent en partie certains modèles théoriques élaborés par les sciences sociales pour rendre compte des processus « réels » de décision budgétaire, au-delà des processus formels.

La confusion institutionnelle. Certains insistent sur la confusion générale en matière de planification budgétaire et affirmant que la décision d'allocation est finalement le fruit d'un compromis général entre tous les intervenants, qui ne serait présidé par aucune vision, aucun « fil conducteur ». La multiplicité des intervenants dans le secteur agricole au Niger et le poids déterminant de l'aide d'urgence et de l'aide au développement appuient cette hypothèse. Selon l'anthropologue Olivier de Sardan, le Niger souffre d'une dépendance à l'aide quasi malade, qui l'empêche de bâtir des politiques de développement volontaristes. Un des problèmes fondamental de l'aide est sa dispersion : elle est éclatée entre plus de 20 bailleurs de fonds, et plus de cent projets par an au Niger, chacun

ayant ses contraintes, son agenda et ses priorités. Mentionnons tout de même qu'un effort de coordination entre les bailleurs a été réalisé dernièrement au Niger : un cadre de concertation du secteur de l'élevage (avec la coopération belge en chef de file) a été mis en place en 2011. Dans le même sens, certains observateurs déplorent un manque de continuité dans les politiques agricoles (élevage compris) : l'instabilité ministérielle engendre un « retour au point de départ » à l'arrivée de chaque nouveau ministre. La toute récente initiative 3N, pilotée directement par une structure liée à la présidence, cherche à remédier en partie à ce phénomène et à impulser davantage de cohérence et d'harmonisation dans les actions. Il est cependant trop tôt pour juger de ses résultats.

Les jeux d'influence. D'autres pensent au contraire que les décisions budgétaires sont hautement déterminées par des intérêts, qu'ils soient stratégiques, électoralistes ou de clientèle, par des groupes de pression, ou des jeux d'influence diplomatique. A l'appui de cette hypothèse au Niger dans le secteur de l'élevage, on peut citer les malversations et les « erreurs de ciblage », provoquées semble-t-il par les politiques de subvention des aliments bétail ou les campagnes de vaccination gratuites. Aux yeux des bénéficiaires, ces politiques sont en partie dictées par des intérêts électoralistes ou le souci d'entretenir une

« clientèle », en somme de s'assurer des soutiens par la distribution de faveurs à des individus ou à des groupes (par exemple les réseaux de distribution). « On dit qu'on donne la priorité à l'élevage mais on finance les députés, les ministres pour qu'ils installent des fermes modernes autour de Niamey et ailleurs ! ». Toujours dans le sens de cette hypothèse selon laquelle les décisions budgétaires seraient le fruit de luttes d'influence on peut citer la faiblesse des OP d'éleveurs à exercer une pression suffisante. A contrario, « si l'on met beaucoup d'argent dans l'éducation c'est parce que les acteurs de ce secteur sont actifs et les lobbys influents ! ». Les OP d'éleveurs, qui évoluent vite cependant, souffrent encore de divisions internes.

La supposée richesse des éleveurs. D'autres hypothèses mettent l'accent sur les idéologies dominantes ; les choix budgétaires sont alors appréhendés comme des reflets de la philosophie, de l'éducation et des croyances des dirigeants. La perception des éleveurs interrogés rejoint certaines de ces hypothèses. Pour nombre d'entre eux, certains stéréotypes expliquent en partie le faible investissement dans le secteur de l'élevage. L'un d'entre eux semble particulièrement prégnant au Niger : « le secteur de l'élevage est considéré comme « pas pauvre » pour ne pas dire riche ! ». Ce stéréotype fréquemment rencontré au Niger, témoigne selon les éleveurs d'une ignorance de la réalité du terrain. Le cheptel est certes un capital, mais c'est un capital hautement vulnérable, bien plus qu'un capital foncier. « La vulnérabilité de l'éleveur est sous-estimée, ainsi on considère que celui qu'il faut vraiment aider c'est le producteur agricole qui est confronté à la faim donc à la survie en cas de mauvais récolte ». En cas de sécheresse, l'agriculteur vivra certes une année très difficile, mais il pourra espérer une bonne récolte l'année suivante, car il

DOCUMENT DE TRAVAIL

aura conservé son capital, son champ. Un éleveur en revanche peut tout perdre en une sécheresse, et ne jamais pouvoir reconstituer son capital. Les éleveurs ont été particulièrement affaiblis par la succession des crises pastorales. Cette supposée « richesse » des éleveurs méconnaît une autre réalité, les très fortes inégalités parmi les éleveurs. Selon une étude réalisée au Niger en 2012 « les 20 % de ménages les plus prospères possèdent 63 % de l'effectif total des animaux, alors que les 20 % les pauvres possèdent 2 % des animaux » (LDIA, 2012). Il est indéniable que l'élevage est une activité rentable. Cette puissance de la filière élevage pourrait aussi être considérée comme un atout pour la nation : soutenir une filière prospère peut aussi, par des mécanismes de redistribution, soit lui permettre à terme de s'autofinancer, soit procurer des retombées sur d'autres secteurs.

L'impuissance de l'Etat. Enfin, certaines analyses insistent sur l'incapacité des Etats du Sahel à assoir leur autorité et à mettre en œuvre des politiques efficaces, en particulier dans les zones les plus reculées, ce qui est souvent le cas des zones d'élevage au Niger. Le code rural est souvent considéré comme un excellent cadre de sécurisation des pasteurs mais il n'est pas suffisamment appliqué du fait de la faiblesse des moyens dont disposent l'Etat central, les institutions déconcentrées et les collectivités décentralisées, mais aussi de la difficulté méthodologique qui consiste à soutenir des communautés pastorales en mouvement. Ce problème se rencontre également en conjoncture de crise : les outils et instruments d'aide aux pasteurs semblent encore très imparfaits, et les OP ont sûrement un rôle pour « aider l'Etat à les aider », en leur suggérant des outils et méthodes adaptées.

Opportunités pour un meilleur soutien au secteur de l'élevage au Niger

- **De nouvelles recettes minières** : les données officielles montrent que les recettes du budget général de l'État du Niger ont enregistré entre 2007 et 2009 une croissance de 47%, contre 25% sur la période 2003 et 2007. Cette hausse des ressources du budget, essentiellement tirée par l'apport du secteur minier, ne s'est pas traduite par une évolution concomitante des allocations au secteur rural, et ce malgré la récurrence des crises alimentaires au cours des dernières années. Il serait intéressant de rassembler les informations sur les retombées financières des ressources minières sur les communautés locales, en particulier dans les zones d'élevage et de bien examiner les opportunités qu'elles offrent au secteur de l'élevage.
- **Le droit à l'alimentation**. Le Niger est le seul pays sahélien à avoir fait du droit à l'alimentation un droit constitutionnel. Malheureusement dans la pratique, et comme dans beaucoup de pays d'Afrique, le Niger ne dispose pas aujourd'hui des moyens judiciaires pour faire véritablement appliquer ce droit. Plusieurs organisations de la société civile (comme Alternative Espaces Citoyens) ont pris la mesure de l'importance de ce droit et s'en saisissent pour faire avancer la cause du soutien public à l'agriculture. Elles prennent notamment appui sur l'article 153 de la Constitution du Niger qui stipule en particulier que « l'État veille à investir dans les domaines prioritaires, notamment l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la santé ». Il y aurait probablement une réflexion à approfondir au Niger sur les relations entre droit à l'alimentation et l'élevage.
- **Le financement via la fiscalité locale**. On sait que les taxes sur le bétail vont jusqu'à contribuer à la majorité du budget de certaines communes. En retour, les services à l'élevage et les actions des communes pour promouvoir ce secteur sont souvent dérisoires. Dans la revue du secteur de l'élevage (2010), les auteurs plaident pour renforcer la décentralisation avec une plus grande participation des collectivités au financement du secteur élevage
- **L'interprofession bétail** en construction peut contribuer à trouver des solutions pour un meilleur financement de la filière, en rapprochant par exemple les éleveurs du secteur privé financier, en formant et informant les éleveurs sur les mécanismes d'accès aux crédits et sur les procédures de demandes de prêts, en promouvant des formes de financement innovantes.
- **La banque Bagri**. Le Niger a nouvellement créé une banque de développement destinée au financement de l'agriculture au sens large. Il s'agirait d'explorer les opportunités offertes aux éleveurs.
- **L'initiative 3N**. L'Etat nigérien a affiché une grande volonté de changer la donne dans le domaine de l'agriculture. Il semble que le moment soit favorable pour faire avancer des idées.
- **Une administration à l'écoute**. Les autorités rencontrées par les éleveurs sont conscientes du contraste entre le faible investissement public dans l'élevage, la contribution majeure au PIB de ce secteur et son fort potentiel de développement aussi bien sur la marché national que sous régional. Elles se sont montrées favorables à accompagner un plaidoyer porté par les éleveurs pour une amélioration quantitative et qualitative du financement de l'élevage au Niger.

Liste des personnes rencontrées

Institutions publiques : Dr Bakary DIAMATO, Secrétaire Général – Ministère de l'élevage ☆ Pr Abdoulaye GOURO, Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Recherche Agronomique – Coordonnateur national (PPAO Niger) ☆ Arimi Mamadou Elh. OUSMANEj, Chef de la division base de données et statistiques Département suivi-évaluation et capitalisation – Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N) ☆ Samir MAHAMANE, Sécurité alimentaire et urgence humanitaire - Ministère de l'élevage ☆ Sani BOUKARY, Directeur – Direction des études et de la planification (DEP) Ministère de l'élevage.

Partenaires au développement : Philippe FAYET, Directeur résident – Coopération suisse (DDC) ☆ Sani MAHAMANE, Responsable sécurité alimentaire - ONG Karkara ☆ A.T. Moussa TCHANGARI, Alternatives Espaces citoyennes ☆ M. Assane, Alternatives Espaces citoyennes ☆ M Ibrahim Hamidou OUMAROU, Assistant coordonnateur Agri-Hub Niger ☆ Ouma Kaltoume ISSOUFOU, Oxfam Novib – Campagne Cultivons.

Organisations paysannes : Boureima DODO, Président – Réseau Billital Maroobé (RBM) ☆ Boubacar BELLO, Président - Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger (RECA) et Président du Collectif des associations agropastorales du Niger (CAPAN) ☆ M. Abdoulaye ISSAKA, Coordonnateur Technique - PlateForme Paysanne du Niger (PFPN) ☆ Idrissa MOUMOUNI, Chargé de programme – Plate-Forme Paysanne du Niger (PFPN).

Cellule nationale APESS : Altiné BOUBACAR, Président ☆ Boubacar AMADOU, Président de région (Koto) ☆ Boubacar SEMBO, Trésorier ☆ Aly K., Membre ☆ S. AHMET, Secrétaire Général ☆ Amadou FATI, Promotion féminine ☆ Aïssa DIALLO, Membre ☆ Yaya SAÏDOU, Membre ☆ B. DICKO, Membre ☆ D. SENI, Membre ☆ Oumarou MODIBO, Coordinateur CRIPA / Dori.

Quelques documents utiles

Revue du secteur de l'élevage au Niger, ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, février 2010

Ce document officiel livre un aperçu détaillé des ressources et filières liées à l'élevage au Niger, passe en revue les politiques menées depuis la période coloniale jusqu'aux années 2000 et formule une stratégie de développement de l'élevage.

http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Niger_Revue_national.pdf

Le droit à l'alimentation au Niger : rapport d'analyse des politiques publiques et du financement du secteur de l'alimentation de 2000 à 2010, Alternative Espaces Citoyens, novembre 2012

Une analyse budgétaire sectorielle réalisée par la société civile, qui permet de faire le point sur les ressources affectées au secteur agricole au Niger (répartition entre ministères, entre investissements et réponses d'urgence).

http://maputo10.ipar.sn/index.php?option=com_phocadownload&view=category&download=15%3Ale-droit-a-l'alimentation-au-niger--rapport-d'analyse-des-politiques-publiques-et-du-financement-du-secteur-de-l'alimentation-de-2000-a-2010&id=6%3Aniger&lang=fr

Etat d'avancement des processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des PNIA – Niger Initiative 3N, Haut Commissariat à l'Initiative 3N, juin 2013

Cette présentation fournit des éléments sur les axes de la politique agricole et alimentaire du Niger, notamment sur la répartition des dépenses et des sources de financement pour la période 2012-2015.

www.reca-niger.org/IMG/pdf/Presentation_PNIA_13N_Niger.pdf

Rapport de la 1^{ère} réunion du cadre de concertation du sous secteur de l'élevage, ministère de l'Élevage, novembre 2011

Ce compte-rendu de réunion livre des informations sur les activités du ministère de l'Élevage dans le cadre de l'initiative 3N : axes et financements du plan d'actions 2012-2016 et du programme d'urgence 2011.

www.reca-niger.org/IMG/doc/Rapport_1ere_reunion_cdr_concertat_Elevage.doc

Revue des dépenses publiques 2010 du secteur rural, Secrétariat exécutif du Comité interministériel de pilotage de la SDR, sept. 2011

Ce rapport examine les dépenses publiques 2010 du secteur rural nigérien : caractéristiques générales des dépenses publiques, analyse spécifique des dépenses par ministère ; analyse des taux d'exécution budgétaire.

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/rdp_2010_secteur_rural_gvt_niger_2011.pdf

Stratégie de développement rural : rapport de suivi 2007-2009, Secrétariat exécutif du Comité interministériel de pilotage de la SDR, mai 2011

Ce document officiel de suivi de la SDR fait notamment le bilan des réalisations financières et physiques par sous-secteur, y compris l'élevage. Il contient une série de chiffres intéressants.

http://inter-reseaux.org/IMG/pdf/rapport_Republique_du_Niger_suivi_2007-2009_de_la_SDR_2011.pdf

Aide à l'agriculture : des promesses aux réalités de terrain - L'état de la coordination des interventions dans 3 pays d'Afrique de l'Ouest, Oxfam, Confédération paysanne du Faso, novembre 2009

Ce document de la société civile dresse un état des lieux de l'APD dans le secteur agricole et alimentaire au Niger, Burkina Faso et Ghana.

<http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/Aide-agriculture-complet.pdf>

Commerce régional et sécurité alimentaire au Niger, Roger Blein (Bureau Issala) pour l'USAID, janvier 2013

Ce document explore le rôle du marché régional dans la sécurité alimentaire du Niger et fournit en particulier une analyse des échanges commerciaux et du marché régional.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Blein_-_Commerce_regional_et_securite_alimentaire-2.pdf

L'élevage au Niger: un levier important de la croissance et de la réduction de la pauvreté, Banque mondiale, FAO, ILRI, AU-IBAR, juil. 2012

Cette note courte présente de façon chiffrée et précise le rôle de l'élevage sur les conditions de vie des ménages nigériens.

https://www.africalivestockdata.org/sites/africalivestockdata.org/files/2013_Brief_niger_livestock_fr.pdf

Document réalisé avec l'appui technique d'Inter-réseaux Développement rural, 2014.

Rédaction : Daouda Diagne et Vital Pelon. Remerciements à Patrick Delmas, RECA Niger, pour ses apports.



APESP

04 BP 590 Ouagadougou 04 – Burkina Faso

Tel : (226) 70 17 34 04

Email: kouna2000@yahoo.fr

Inter-réseaux
Développement rural

Inter-réseaux Développement rural

32 rue le Peletier 75009 Paris France

Tel : (33) 01 42 46 57 13

Email: inter-reseaux@inter-reseaux.org

Travail réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne de la CEDEAO et de l'UNOPS dans le cadre du Projet de renforcement des capacités de dialogue, d'influence et de mise en œuvre des politiques régionales agro-pastorales et de sécurité alimentaire et nutritionnelle piloté par le Hub rural. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la commission européenne, de la Cedeao ou de la coopération Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



UNOPS

